

# Comment le PTB fait payer ses militants

Un document interne que s'est procuré « Le Soir » détaille le calcul des contributions aux finances du parti en fonction des revenus personnels.

**I**solé ou cohabitant ? Auto ou pas ? Combien d'enfants et de quel âge ? Crèche ? Kot ? Pour chaque situation familiale, le PTB calcule, en fonction des particularités de celle-ci, un montant de référence. Dans la « fiche d'engagement » que remplissent les militants, ce montant est mis en regard des revenus qu'ils déclarent au parti. Il ne leur reste plus qu'à déterminer le pourcentage du « surplus » qu'ils entendent abandonner au PTB, 100 % étant la première option proposée.

Attention : le terme « militants » n'a pas le même sens au PTB que dans les autres formations politiques. En l'occurrence, on adhère au PTB moyennant une cotisation de 5 euros par mois. Cette affiliation traditionnelle concerne à peu près 10.000 personnes au total.

Les « militants », ce sont les affiliés appelés à prendre part aux réunions et instances pré-décisionnelles. Celles et ceux qui souhaitent pénétrer dans l'antichambre du pouvoir, évoluer auprès des cadres du parti et de ses dirigeants.

Le PTB compterait entre 300 et 400 militants. On peut lire dans un document du parti : « *L'engagement militant va plus loin que l'affiliation. Vous êtes prêt à suivre un programme de formation. Vous participez aux réunions de votre groupe. Vous prenez en charge une tâche convenue.* »

Ce modèle d'engagement et, pour des non-élus, de restitution au parti d'une part de leurs revenus, est unique dans notre paysage politique. Et donne à voir une organisation de gauche radicale qui aspire à fonctionner sur ses fonds propres, de façon

autonome. Un engagement qui n'a rien d'obligatoire, affirme Raoul Hedebouw, porte-parole : « *La fiche permet aux gens de se situer, et de contribuer à la vie du parti, mais elle ne comporte pas d'obligation. Ils ont une marge de manœuvre, évidemment.* »

Une latitude que contestent les anciens militants et cadres, en rupture avec le parti, qui nous ont transmis la fiche d'engagement. Selon eux, la rétrocession de tout ce qui dépasse le montant de référence est obligatoire pour devenir militant à part entière.

Les élus et cadres touchent, quant à eux, un salaire moyen de travailleurs, « *entre 1.500 et 1.700 euros net par mois*, estime Raoul Hedebouw, *tout le reste est reversé au parti* ». ■

## 24 %

**La part de fonds publics dans les revenus du PTB en 2016 s'élevait à 24 %. Cette part est de 49 % pour Défi, de 65 % pour Ecolo, de 75 % au PS, de 83 % au MR, de 89 % au CDH pour atteindre 95 % au PP.**

**La situation particulière du PTB s'explique par l'historique du parti de Raoul Hedebouw, qui n'a pas perçu de dotation publique avant 2014, car il n'avait pas de siège au Parlement. Le PTB s'est donc longtemps débrouillé avec d'autres revenus. « Il existe, au PTB, une tradition beaucoup plus grande que dans les autres partis de recrutement de revenus propres, détaille Jef Smulders, chercheur à la KUL. Le PTB a de bonnes relations avec ses membres, ses militants et ses électeurs qui soutiennent financièrement le parti. En outre, le nombre de membres a augmenté ces dernières années, ce qui a entraîné des revenus supplémentaires via les cotisations. »**

# Les « militants » PTB passent à la caisse

- ▶ Il n'y a pas que les élus et les cadres du PTB qui rétrocèdent à l'organisation politique une part de leurs revenus.
- ▶ Via une « fiche d'engagement » confidentielle, les militants y sont invités eux aussi.
- ▶ Obligés, soutiennent des témoins.
- ▶ Ce n'est pas la version de Raoul Hedebouw.

Sur le site du parti, on peut lire : « Depuis toujours, les élus et cadres du PTB, tout comme les médecins de Médecine pour le peuple, vivent avec un salaire moyen d'ouvrier. » Et financent l'organisation politique avec ce qui dépasse. Une philosophie élémentaire pour une formation d'« extrême gauche » devenue de « gauche radicale », du moins est-ce là l'expression en vogue et revendiquée – depuis pas longtemps – au PTB. En tout cas par la direction et les communicateurs. Un peu parce que leur Parti du travail de Belgique évolue avec le temps (et la fin de la guerre froide) ; un peu parce que tous ont compris, au sein de l'état-major, qu'il s'agit là d'une condition pour l'expansion électorale, pour la conquête de franges protestataires ou plus modérées de l'opinion publique, celles que le marxisme-léninisme, l'idéologie maison, indiffère ou peut effrayer.

Bref, cette formation qui se hisse aujourd'hui sur l'échiquier politique et prospère dans les sondages n'est plus, au fond, tout à fait celle d'antan, mais le modèle d'organisation – le « centralisme démocratique » propre aux partis communistes – est resté quasi intact. Notamment pour ce qui concerne le financement par les membres.

Ainsi les élus (deux fédéraux, six régionaux) et cadres (une cinquantaine de personnes, qui font tourner le parti) touchent-ils un salaire moyen de travailleurs, « entre 1.500 et 1.700 euros net par mois », estime Raoul Hedebouw, porte-parole, « tout le reste est reversé au parti, et les jetons de présence des conseillers communaux sont, eux, intégralement reversés au parti ».

Ce n'est pas tout. Il apparaît en effet que les « militants » sont eux aussi sollicités afin de rétrocéder la part de leurs revenus qui dépasse un montant total de référence.

Attention : le terme « militant » n'a pas le même sens au PTB que dans les autres formations politiques. En l'occurrence, on adhère

au PTB moyennant une cotisation de 5 euros par mois (20 euros par an pour un « membre consultatif »). Tout cela est de l'ordre de l'affiliation traditionnelle. A peu près 10.000 âmes au total.

Restent les « militants » : ce sont les affiliés appelés à prendre part aux réunions et instances pré-décisionnelles. Celles et ceux qui souhaitent pénétrer dans l'antichambre du pouvoir. Evoluer auprès des cadres du parti, plus tard auprès des dirigeants, un étage plus haut, un cercle très restreint.

Ainsi, le PTB compterait entre 300 et 400 militants. On peut lire dans un document du parti : « L'engagement militant va plus loin que l'affiliation. Vous êtes prêt à suivre un programme de formation. Vous participez aux réunions de votre groupe. Vous prenez en charge une tâche convenue. Vous appliquez les statuts et les documents de congrès, vous les défendez de votre mieux. »

Militants toujours : pour le devenir, il faudra remplir une... « fiche d'engagement ». Que nous reproduisons ci-contre. Elle établit, comme nous le disions, un montant total de référence (une sorte de maximum) obtenu en additionnant les revenus auxquels le candidat-militant concerné a droit, juge le parti, selon sa situation sociale et familiale (automobile, enfants...).

Cette fiche est confidentielle au PTB. Ce sont d'anciens militants et cadres, ou candidats à le devenir, en rupture avec le parti, qui nous l'ont transmise et décodée. Assurant qu'à la façon des élus et des cadres, la rétrocession (tout ce qui dépasse le montant de référence) est obligatoire si l'on veut devenir militant à part entière. Porte-parole du PTB, Raoul Hedebouw conteste comme on le lit dans son interview ci-contre. Le système n'est pas contraignant, les candidats militants ont une marge de manœuvre, assure-t-il.

Reste que ce modèle d'engagement et, pour des non-élus, de resti-

tution au parti d'une part de leurs revenus, est unique dans notre paysage politique. Et donne à voir une organisation de gauche radicale qui aspire, en principe, à fonctionner sur ses fonds propres, de façon autonome. Cela, notamment, surtout, parce qu'à côté de son activité dans le cadre de la démocratie parlementaire et de l'État de droit, elle garde pour horizon l'émergence et l'encadrement d'un mouvement social, à des fins révolutionnaires. ■

DAVID COPPI

## INTERVIEW

### Raoul Hedebouw : « Le système ne comporte aucune obligation »

Porte-parole (en Flandre principalement, depuis quelques mois) du PTB, parlementaire fédéral et figure du parti, Raoul Hedebouw commente ces informations...

**Les candidats « militants » doivent rétrocéder au parti une part de leurs revenus. Comme des élus.**

Non. Seuls les cadres, membres du Conseil national, et les élus comme vous le savez, ont l'obligation chez nous de rendre au parti une partie de leur salaire, selon des règles strictes, auxquelles je me conforme moi-même. C'est notre choix. Nous voulons vivre comme des travailleurs, garder le contact avec les réalités sociales. J'ai expliqué tout cela. Mais ces règles ne sont pas contraignantes pour les candidats militants.

**Quel sens a la « fiche d'engagement » confidentielle dans ce cas ?**

Elle permet aux gens de se situer, et de contribuer eux aussi à la vie du parti, mais elle ne comporte pas d'obligation, ils ont une marge de manœuvre, évidemment. Du reste, nos militants sont quasiment tous des gens qui n'ont pas de hauts revenus. Vous savez, de manière générale, nous ne sommes plus dans le parti des années quatre-vingt. Et pour en revenir aux revenus, j'ajoute que le PTB se bat pour obtenir des augmentations de salaires pour les travailleurs, et voir un ingénieur qui bosse à fond gagner ses 3.000 euros par mois, cela ne me pose aucun problème.

# finances Le PTB fonctionne majoritairement sur fonds privés

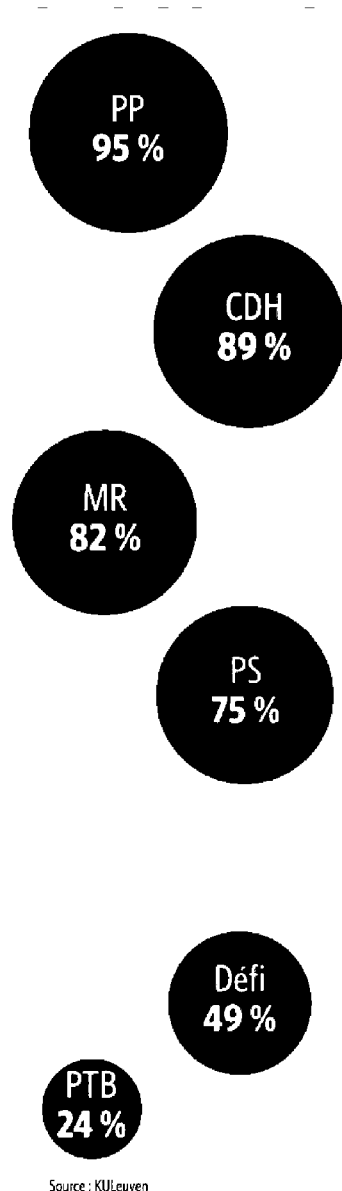
**S**ans argent public, pas de partis » : en 2015, *Le Soir* paraphrasait de la sorte une étude du Crisp – Centre de recherche et d'information socio-politiques – qui s'intéressait au financement des partis politiques. Il en ressortait que ces derniers étaient très dépendants des dotations qu'ils reçoivent en fonction des résultats électoraux.

L'étude n'a pas encore été mise à jour mais son auteur, Jef Smulders, chercheur à la KUL, tient l'évolution des chiffres à l'œil : « *L'importance des différentes sources de revenus a peu changé ces dernières années. Le financement public représente environ 80 % des revenus annuels. Les paiements des mandataires (rétrocessions, par les élus, d'un certain pourcentage de leur salaire, NDLR) ajoutent environ 8 à 9 %. Enfin, la part des cotisations des militants est minime (moins de 5 %) et il n'y a pratiquement*

*aucun revenu de dons (moins de 1 %).* »

L'expert pointe d'emblée le fonctionnement atypique du PTB. « *En 2016, le financement public ne représentait que 24 % des revenus totaux de ce parti. Les frais d'adhésion couvrent la moitié du budget. Le revenu lié aux dons est également plus élevé que dans d'autres partis.* »

Comment expliquer cette situation particulière ? D'abord par l'histoire du parti de Raoul Hedebouw, qui n'a pas perçu de dotation publique avant 2014, car il n'avait pas de siège au parlement. Le PTB s'est longtemps débrouillé avec d'autres revenus : « *Il existe, au PTB, une tradition beaucoup plus*



## Part de fonds publics dans les revenus des partis francophones en 2016

*grande que dans les autres partis de recrutement de revenus propres, détaille Jef Smulders. Le PTB a de bonnes relations avec ses membres, ses militants et ses électeurs qui soutiennent financièrement le parti. En outre, le nombre de membres a augmenté ces dernières années, ce qui a entraîné des revenus supplémentaires via les cotisations. »*

### Défi et PTB attendent de l'argent

Notons que les partis qui fonctionnent avec le moins de dotations, PTB et Défi selon les

calculs de l'expert, attendent tous les deux des moyens publics supplémentaires pour les voix qu'ils ont réalisées en Flandre aux dernières élections : le pourcentage de fonds publics devrait donc grimper légèrement. Défi a également introduit une action juridique pour récupérer la dotation perçue au fédéral lorsque le parti était encore lié au MR : les libéraux n'auraient pas rendu la part due aux amarantes. En attendant que ce contentieux soit réglé, Défi a dû emprunter 700.000 euros.

### Le PS, parti francophone le plus riche

On le voit, les trois principales sources de revenus des partis politiques sont les dotations publiques, les rétrocessions et les cotisations des militants. En revanche, les bénéfices générés par certains événements ou repas ne représentent pas une grande partie du budget des partis. Par exemple, au PS, cela ne couvrirait, en 2016, que 0,1 % des rentrées. Les dons sont également peu importants : selon une étude de la KULeuven, entre 1999 et 2015, les dons représentaient en moyenne 0,2 % des revenus totaux des partis (le PTB faisant figure d'exception, on l'a dit). Cela s'explique, selon Jef Smulders, par une législation assez stricte. Ceci dit, les années d'élection, les dons ont tendance à augmenter.

Quant aux rétrocessions, le pourcentage dépend d'un parti à l'autre. L'étude de 2015 avait révélé que le parti Ecolo est celui qui prélève le plus (entre 35 et 45 %). Au PS, les mandataires reversent 10 % de leurs revenus bruts.

Au fait, qui sont les partis les plus nantis ? Côté francophone, le parti le plus riche est, sans surprise, le PS, avec des revenus globaux d'environ 13 millions d'euros, majoritairement dus aux résultats électoraux du parti. Les deux autres partis traditionnels (MR et CDH) viennent compléter le podium.

En Flandre, c'est la N-VA qui rafle la première place, suivie du CD&V et du VLD. ■

ANN-CHARLOTTE BERSIPONT